



CR CAPA certifiés RDVC 2019-2020

27 avril 2021

La CAPA s'est tenue le mardi 27 avril en visioconférence. Son objet principal était l'examen des recours que 14 collègues ont formé pour demander la révision de l'appréciation rectorale suite aux rendez-vous de carrière déroulés en 2019-2020.

Notre déclaration liminaire rappelle les enjeux de cette CAPA.

C'est la troisième fois que ce type de CAPA se déroule. D'autre part, c'est une des dernières CAPA où vos élus SNES-FSU siègent encore pour défendre les personnels après le vote de la loi de ~~transformation~~ destruction de la Fonction Publique durant l'été 2019.

Le travail préparatoire :

Comme toujours, quelle que soit l'opération de gestion (mutations, promotions de grade, congés de formation ...), nous mettons notre expertise au service de la profession en informant et conseillant les collègues en amont des décisions rectorales.

Plusieurs collègues ayant déposé un recours nous ont fourni des documents (anciens rapports d'inspection, projets menés, lettre de recours gracieux etc). Ils sont fondamentaux pour nous permettre d'illustrer l'engagement des collègues et, parfois, les contradictions incompréhensibles que nous relevons dans le processus d'évaluation.

Conformément à notre engagement d'élus de la profession, **chaque dossier a été étudié**. Pour cela, il a fallu insister pour avoir finalement accès aux lettres de saisine de la CAPA des 14 demandeurs de révision. Comment comprendre la situation de chacun si les courriers de saisine ne sont pas portés à la connaissance des membres de la CAPA ?

La séance :

D'emblée nos interlocuteurs ont fixé leurs règles : aucune modification des appréciations littérales des évaluateurs primaires, aucune modification des positionnements (à consolider, satisfaisant, très satisfaisant, excellent) dans les 11 items, seules les appréciations rectorales pouvaient être modifiées.

Cette CAPA est une des dernières statutaires, mais il semble que ce soit déjà trop ! En matière de dialogue social, cette conception minimaliste qui tend vers le néant a le vent en poupe, il est vrai que l'exemple vient de haut !

Nous sommes donc intervenus sur les dossiers, tous les dossiers, y compris ceux que le rectorat ne voulait pas aborder (cf liminaire).

Le faible nombre de contestations par rapport aux centaines de RDVC menés est interprété par le l'administration comme un signe que l'évaluation fonctionne bien. Au vu de la longueur de la procédure de saisine de la CAPA (qui est la 3ème et ultime étape d'un recours complet !), nous sommes plus circonspects. **Nous savons que nombre de collègues sont las de devoir se battre**

pour prouver leur engagement professionnel. D'autant plus quand l'institution a sans arrêt le mot bienveillance à la bouche ... et l'applique si mal à ses personnels.

Les incohérences que nous avons constatées se situent entre les évaluations des évaluateurs primaires (inspecteurs et IPR) et le positionnement dans les items ou entre le positionnement et l'appréciation rectorale. Comment en effet comprendre qu'avec 7 items Excellent et 4 Très Satisfaisant, l'appréciation rectorale soit Très satisfaisant ?

Les débats ont duré 5h et **4 avis rectoraux ont été réévalués sur les 14 contestations.** Ainsi, même si la procédure est longue (3 phases qui s'étirent parfois sur un an !) et pénible, nous ne pouvons que conseiller aux collègues d'aller jusqu'au bout. **Ce n'est qu'en utilisant ses droits qu'on s'assure qu'ils ne s'usent pas !**

En fin de séance, les élus ont demandé à la CAPA de se prononcer sur la réévaluation de l'appréciation rectorale de deux collègues. La CAPA a approuvé ces réévaluations. Le Recteur n'a pas encore indiqué s'il suivait ou non l'avis de la CAPA.

Durant cette CAP, les commissaires paritaires du SNES-FSU ont été confrontés à de la mauvaise foi, au non respect d'engagements rectoraux, voire à des procédures non réglementaires que nous avons d'ailleurs dénoncées, après la séance, au Recteur. **Mais, plus que jamais, vos élus SNES-FSU sont déterminés à assurer la défense des collègues !**